




Fort de 4 000 syndiqués, le **snetap** est la première organisation syndicale de l'Enseignement Agricole Public.

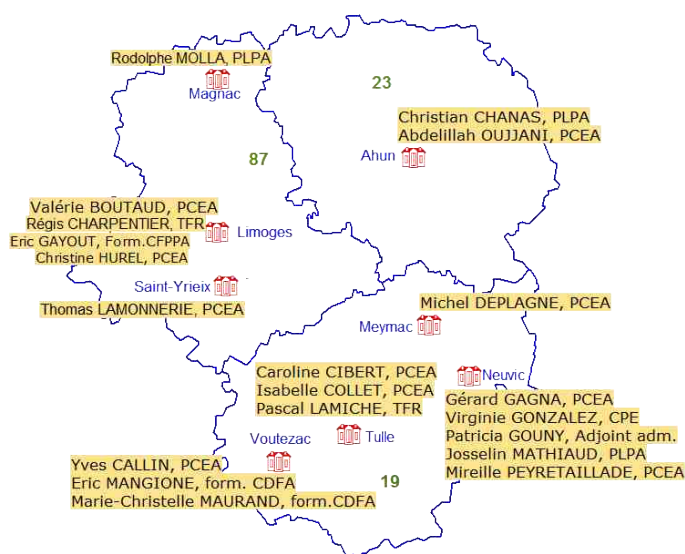
En Limousin,  où il est également majoritaire, il est présent dans tous les établissements de l'enseignement agricole public où il rassemble plus de 160 adhérents.




est un syndicat multi-catégoriel : tous les agents, de tous les services au sein des établissements, y trouvent leur place.

Les Candidats sur les territoires

Dans la liste présentée par le SNETAP-FSU pour renouveler le CTREA, tous les établissements sont représentés et la diversité des fonctions occupées par les 20 candidats garantit leur capacité à s'exprimer sur tous les sujets relatifs au fonctionnement des établissements.



Le 4 décembre, n'hésitez pas !!! Pour être bien représentés, votez et faites voter pour la liste **snetap**



Vous avez dit CTREA ?

Le Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole est composé de 10 membres de l'administration et de 10 représentants des personnels (8 élus SNETAP et 2 élus FO suivant les résultats des élections professionnelles de 2011). Seuls les représentants du personnel y exercent le droit de vote; même s'il n'a qu'un rôle consultatif, le CTREA est très important. C'est le seul lieu institutionnel de débats, d'échanges et d'information interne à l'enseignement public, où les représentants du personnel, les directeurs des EPL et la DRAAF sont amenés à dialoguer. Le CTREA est convoqué deux fois par an. Tous les sujets en rapport avec la vie de nos établissements peuvent y être abordés. En novembre-décembre, il est surtout dédié à l'étude des résultats aux examens, des conditions de la rentrée scolaire, et des projets d'évolutions de structures des établissements. En février-mars il informe en particulier des modifications de la carte scolaire qui prendront effet à la rentrée suivante. Les résultats des élections pour renouveler le CTREA ont une influence directe sur le nombre des représentants de chaque syndicat siégeant au CREA, (Conseil Régional de l'Enseignement Agricole), où l'enseignement privé, les organisations professionnelles, le conseil régional, entre autres, sont aussi représentés.

Notre bilan 2011-2014

Au début de notre mandature (fin 2011), la RGPP sévissait durement, en particulier dans les services administratifs. Certains établissements étaient dans une situation très préoccupante. L'embellie qui a suivi le changement de majorité gouvernementale a été l'occasion de rectifier la trajectoire.

Nous avons fortement sollicité les directions d'établissements pour qu'elles proposent des ouvertures de classes ou de sections tout en veillant à l'équilibre des projets entre les établissements, afin d'aider ceux qui étaient le plus en difficulté et avons exigé que tous les chefs d'établissements soient présents lors des CTREA.

Nous avons aussi mené un combat difficile pour améliorer la dotation en personnels administratifs.

Nous avons soutenu les CFA et CFPPA en difficulté, nous opposant à des décisions arbitraires, et avons sollicité plusieurs fois la DRAAF et le SRFD pour soutenir des collègues maltraités (situations hélas de plus en plus fréquentes ayant amené le SNETAP à renforcer ses moyens d'action dans ce domaine).

Notre présence dans tous les établissements et notre expertise nous ont permis d'apporter un concours apprécié à la DRAAF. Nous avons été amenés à boycotter formellement le CTREA à deux reprises : en Février 2012, en soutien à d'autres régions dans le cadre d'une action nationale, en mars 2014 pour protester contre une irrégularité constatée lors du mouvement des personnels. Mais les élus SNETAP sont les seuls à avoir toujours siégé, dans tous les CTREA et tous les CREA.

Nos engagements pour 2014-2018

Le projet de budget 2015 annonce le retour des vaches maigres : fin des ouvertures de cycles, retour du troc ouverture contre fermeture, et l'on peut craindre à nouveau une amplification des regroupements de classes, des fermetures en cas de faibles effectifs, un accroissement du mixage des publics...

Nous lutterons avec détermination contre toutes les tentatives d'atteinte aux structures de nos établissements.

Nous continuerons à siéger avec assiduité, à vous représenter à tous les CTREA et tous les CREA, pour défendre l'enseignement public et limiter autant que possible l'emprise du privé. Nous veillerons à l'équité de la répartition des moyens entre tous les établissements publics, en particuliers dans les services administratifs,

dont on sait qu'ils sont souvent les plus atteints par les restrictions budgétaires, car les moins "visibles".

Nous poursuivrons notre lutte contre la précarité et exigerons partout où cela se justifiera la mise en œuvre de la nouvelle disposition dérogatoire portant de 70% à 100% la quotité de travail des contractuels.

Nous demanderons d'autres expertises thématiques, après celle du dispositif régional de lutte contre l'échec scolaire dont le bilan devrait nous être présenté prochainement.

Grâce à notre implantation dans tous les établissements, vous serez régulièrement informés de nos travaux et pourrez faire remonter vos remarques et vos préoccupations afin que nous puissions au mieux défendre vos intérêts et ceux de vos établissements.



Le service public,
on l'aime, on le défend.



**CTREA de la Région Limousin,
Votez !**

